

Extrait de Règlements Sportifs et Arbitrage : Article II.2.C.3.1 : Le Championnat de France de D& Arc Classique et Article II.2.C.3.5 : Le Championnat de France de D1 Arc à Poulies, voté au Conseil d'Administration de la FFTA du 11 & 12 Octobre 2025.

Applicable pour la saison sportive 2026.

C.3.1 CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D1 ARC CLASSIQUE

Composition	16 équipes Hommes et 16 équipes Femmes.
Répartition géographique	1 groupe national pour chaque catégorie.
Compétitions	3 Manches avec 1 phase finale sur la 3 ^{ème} manche
Résultats	Le club dont l'équipe est classée 1 ^{ère} est déclaré Champion de France Les clubs dont l'équipe est classée de la 13 ^{ème} à la 16 ^{ème} place descendent en D2 la saison suivante.

Le Championnat de France D1 Arc Classique, se dispute en trois phases sur la durée d'une saison sportive :

- Une phase de Saison Régulière (SR) sur les 2 premières manches
- Une phase de Play-Off ou de Play-Down en fonction du classement obtenu par les équipes sur la SR.
- Une phase finale pour l'attribution des places sur le podium

La participation à chacune des 3 manches est obligatoire pour toutes les équipes de D1.

Lors de chaque manche, une compétition de TAE International sera organisée le samedi. Elle sera le support d'un classement par équipe de D1 permettant d'attribuer des points aux meilleures équipes de ce classement (voir détails ci-dessous).

Les équipes de club engagées en D1 pourront présenter, sans frais d'engagement, jusqu'à 4 archers sur cette compétition (4 archers maximum par équipe engagée en D1). Les frais de participation de ces 4 archers à la partie individuelle de cette compétition seront pris en charge sur les frais d'engagement annuel de l'équipe en D1 selon l'option choisie. Si les clubs souhaitent inscrire plus de 4 archers à cette compétition, ils devront s'acquitter des frais d'engagement pour chaque archer supplémentaire auprès de la FFTA.

Le classement final des équipes de D1 est établi de la façon suivante :

Pour les équipes classées aux 8 premières places de la Saison Régulière, une phase de Play-Off est organisée.

Cette phase se compose d'un tir de qualification sur un TAE International, le classement par équipe de cette phase apporte des points aux 4 premières équipes, puis chaque équipe rencontre une fois les autres équipes selon un ordre établi en fonction du classement de la Saison Régulière.

Pour les équipes classées aux 4 premières places de la phase de Play-Off, le classement final du championnat de France de D1 est établi à l'issue de la Phase Finale en fonction de la place obtenue par l'équipe sur cette phase finale.

Pour les équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} de la phase de play-off, leur classement final de la saison est leur place obtenue pendant le play-off.

Pour les équipes classées de la 9^{ème} à la 16^{ème} place de la Saison Régulière, une phase de Play-Down est organisée.

Cette phase se compose d'un tir de qualification sur un TAE International. Le classement par équipe de cette phase apporte des points aux 4 premières équipes puis chaque équipe rencontre une fois les autres équipes selon un ordre établi en fonction du classement de la Saison Régulière.

La place obtenue au classement de cette phase détermine la place de l'équipe au classement de la saison de la 9^{ème} à la 16^{ème} place.

Les rencontres par équipe de club se déroulent en 1 match par équipe. (Voir déroulement du Championnat)

La phase de play off, la phase de play down et la phase finale se déroulent lors de la 3^{ème} manche de la saison. (Voir déroulement du Championnat)

- **Arbitrage**

L'arbitrage de l'ensemble de la compétition est assuré conformément au cahier des charges par les arbitres désignés en relation avec le PCRA du Comité Régional du lieu de la compétition.

- **Déroulement du championnat**

- **Saison Régulière :**

La SR se réalise sur les **deux premières manches** par la rencontre de toutes les équipes entre elles **une fois**, soit **15 rencontres**.

Lors de chaque manche, une phase de qualification sur un TAE International est réalisée. Le classement des équipes permet d'attribuer une bonification en fonction de la place obtenue lors de cette phase, selon le principe suivant :

- 3 points attribués à la 1^{ère} équipe
- 2 points attribués aux équipes classées de la 2^{ème} à la 4^{ème} place
- 1 point attribué aux équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place
- 0 point attribué aux équipes classées de la 9^{ème} à la 16^{ème} place

Lors des matchs entre équipes :

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 0 point

Les 2 manches se déroulent de la manière suivante :

1^{ère} manche : cette manche est composée de la phase de qualification du samedi et de 7 rencontres pour une équipe soit les 7 premières rencontres de la SR pour chacune des équipes. Ces rencontres se déroulent le dimanche de 08h30 à 13h00

2^{ème} manche : cette manche est composée de la phase de qualification du samedi et de 8 rencontres pour une équipe soit les rencontres de 8 à 15 de la SR pour chacune des équipes. Ces rencontres se déroulent le dimanche de 08h30 à 13h30

L'ordre des rencontres se réalise de la façon suivante :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1		15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
2			7	14	6	13	5	12	4	11	3	10	2	9	1	8
3				6	13	5	12	4	11	3	10	2	9	1	8	15
4					5	12	4	11	3	10	2	9	1	8	15	7
5						4	11	3	10	2	9	1	8	15	7	14
6							3	10	2	9	1	8	15	7	14	6
7								2	9	1	8	15	7	14	6	13
8									1	8	15	7	14	6	13	5
9										15	7	14	6	13	5	12
10											14	6	13	5	12	4
11												13	5	12	4	11
12													12	4	11	3
13														11	3	10
14															10	2
15																9
16																

1ère manche
Rencontres
de 1 à 7

2ème manche
Rencontres
de 8 à 15

Pour l'ensemble des rencontres, le numéro d'équipe est attribué en début de saison par tirage au sort entre les équipes engagées dans le championnat de France de D1.

Le classement de cette phase de SR est établi en cumulant les points obtenus sur l'ensemble des 15 matchs et les points de bonus obtenus lors des phases de qualification de chaque manche.

Principe de départage des égalités pour toutes les phases du championnat de D1 Arc Classique :

En cas d'égalité

- De score à l'issue des qualifications par équipe, (score, nombre de 10 et nombre de X) entre deux ou plus d'équipes, on procède à un tir de barrage selon le règlement international entre les équipes à égalité.
- De score à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
A l'issue du barrage, l'équipe vainqueur du match marque un point de set supplémentaire (le score final du match est (5-4)).
- De points après les X matchs de la SR, le départage se fait ainsi jusqu'à la suppression de l'égalité :

En cours de SR :

1. Le total du nombre de points de sets acquis par l'équipe
2. Le meilleur total des scores de qualification des manches tirées

Si l'égalité persiste les équipes sont classées provisoirement à la même place dans le classement.

À la fin de la SR :

1. Le total du nombre de points de sets acquis par l'équipe
2. Le meilleur total des scores de qualification des manches tirées

Si deux équipes sont à égalité au point 2, elles seront départagées comme suit :

3. Le vainqueur du match ayant opposé les deux équipes encore à égalité.

Si 3 ou plus d'équipes sont à égalité au point 2, elles seront départagées comme suit :

1. Par un tir de barrage par équipe (3 flèches par équipe) entre toutes les équipes à égalité pour déterminer leur classement à l'issue de la SR.

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 8^{ème} place de la SR sont qualifiées pour participer à la phase de Play-Off de la 3^{ème} manche.

Les équipes classées 9^{ème} et 16^{ème} place de la SR sont qualifiées pour participer à la phase de Play-Down de la 3^{ème} manche.

Exemple de simulation du classement de la Saison Régulière après les 2 premières manches de D1 :

Cl. Club	Points	Score	Points Matches **	Scores ***	Cumul Qualifications ****	Manche 1			Manche 2		
						Q.1	Place Q.1*	Bonus1*	Q.2	Place Q2*	Bonus2*
1 EQUIPE D	28	74	24	74	3689	1885	2	2	1804	2	2
2 EQUIPE N	27	76	22	76	3690	1890	1	3	1800	3	2
3 EQUIPE E	27	73	22	73	3688	1880	3	2	1808	1	3
4 EQUIPE G	26	73	22	73	3670	1875	4	2	1795	4	2
5 EQUIPE L	22	75	20	75	3660	1870	5	1	1790	5	1
6 EQUIPE O	19	67	18	67	3645	1865	6	1	1780	9	0
7 EQUIPE I	19	56	18	56	3637	1850	9	0	1787	6	1
8 EQUIPE H	18	62	16	62	3645	1860	7	1	1785	8	1
9 EQUIPE C	18	55	16	55	3641	1855	8	1	1786	7	1
10 EQUIPE M	14	45	14	45	3615	1840	11	0	1775	10	0
11 EQUIPE P	12	50	12	50	3614	1845	10	0	1769	12	0
12 EQUIPE B	10	44	10	44	3604	1835	12	0	1769	11	0
13 EQUIPE A	10	44	10	44	3583	1825	14	0	1758	15	0
14 EQUIPE K	10	40	10	40	3584	1830	13	0	1754	16	0
15 EQUIPE F	4	22	4	22	3579	1820	15	0	1759	14	0
16 EQUIPE J	2	22	2	22	3575	1815	16	0	1760	13	0

Qualifiées en Play-Off

Qualifiées en Play-Down

*Bonus qualification sur chaque manche : 3 points au 1er, 2 points du 2ème au 4ème, 1 point du 5ème au 8ème

**2 points par victoire - 0 point par défaite

***Cumul des scores réalisés sur les matchs

**** Cumul des scores des qualifications

○ **3^{ème} manche (Play-Off, Play-Down et phase finale) :**

La phase de Saison Régulière permet de qualifier les équipes de D1 sur la phase de Play-Off **ou** sur la phase de Play-Down. Sur ces phases, les résultats obtenus lors de la Saison Régulière ne sont pas pris en compte.

▪ **Play-Off :**

Pour les 8 premières équipes de la SR, une phase de play-off est organisée sur la base de la phase de qualification du samedi et de 7 rencontres pour une équipe. Chaque équipe qualifiée en play-off rencontre une fois les autres équipes.

Le classement des équipes sur la phase de qualification permet d'attribuer une bonification en fonction de la place obtenue lors de cette phase, selon le principe suivant :

- 3 points attribués à la 1^{ère} équipe
- 2 points attribués à l'équipe classée à la 2^{ème} place
- 1 point attribué aux équipes classées de la 3^{ème} à la 4^{ème} place
- 0 point attribué aux équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place

Lors des matchs entre équipes :

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 0 point

L'ordre des rencontres se réalise de la façon suivante :

	1	2	3	4	5	6	7	8
1		7	6	5	4	3	2	1
2			3	6	2	5	1	4
3				2	5	1	4	7
4					1	4	7	3
5						7	3	6
6							6	2
7								5
8								

Play-off ou Play-Down
Rencontres
de 1 à 7

Pour l'ensemble des rencontres, le numéro d'équipe est attribué en rapport à la place obtenue lors de la Saison Régulière.

Le classement de cette phase de Play-Off est établi en cumulant les points obtenus sur l'ensemble des 7 matchs et les points de bonus obtenus lors de la phase de qualification de la 3^{ème} manche.

Exemple de simulation du classement de la phase de Play-Off :

Cl.	Club	Points	Score	Points Matches **	Scores ***	Qualifications ****	Manche 3 - Play-Off		
							Q.3	Place Q.3*	Bonus 3*
1	EQUIPE N	16	40	14	40	1925	1925	2	2
2	EQUIPE D	15	35	12	35	1930	1930	1	3
3	EQUIPE G	10	30	10	30	1915	1915	5	0
4	EQUIPE E	9	26	8	26	1920	1920	3	1
5	EQUIPE L	7	24	6	24	1918	1918	4	1
6	EQUIPE I	2	20	2	20	1904	1904	8	0
7	EQUIPE O	2	16	2	16	1910	1910	6	0
8	EQUIPE H	2	13	2	13	1908	1908	7	0

*Bonus qualification : 3 points au 1er, 2 points du 2ème, 1 point du 3ème au 4ème

**2 points par victoire - 0 point par défaite

***Cumul des scores réalisés sur les matchs

**** Score des qualifications

En cas d'égalité, voir « Principe de départage des égalités pour toutes les phases du championnat de D1 Arc Classique » :

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place de la phase de Play-Off sont qualifiées pour participer à la phase finale du championnat de France de D1.

Les équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place de la phase de Play-Off ont terminé leur championnat et cette place détermine leur classement final du championnat de France de D1 de l'année.

▪ **Play-Down :**

Pour les équipes classées de la 9^{ème} à la 16^{ème} place de la SR, une phase de Play-Down est organisée sur la base de la phase de qualification du samedi et de 7 rencontres pour une équipe. Chaque équipe qualifiée en Play-Down rencontre une fois les autres équipes. Le classement des équipes sur la phase de qualification permet d'attribuer une bonification en fonction de la place obtenue lors de cette phase, selon le principe suivant :

- 3 points attribués à la 1^{ère} équipe
- 2 points attribués à l'équipe classée à la 2^{ème} place
- 1 point attribué aux équipes classées de la 3^{ème} à la 4^{ème} place
- 0 point attribué aux équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place

Lors des matchs entre équipes :

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 0 point

L'ordre des rencontres se réalise de la façon suivante :

	1	2	3	4	5	6	7	8
1		7	6	5	4	3	2	1
2			3	6	2	5	1	4
3				2	5	1	4	7
4					1	4	7	3
5						7	3	6
6							6	2
7								5
8								

Play-off ou Play-Down
Rencontres
de 1 à 7

Pour l'ensemble des rencontres, le numéro d'équipe est attribué en rapport à la place obtenue lors de la Saison Régulière. L'équipe 9^{ème} de la Saison Régulière obtient le numéro 1, la 10^{ème} le numéro 2, etc...

Le classement de cette phase de Play-Down est établi en cumulant les points obtenus sur l'ensemble des 7 matchs et les points de bonus obtenus lors de la phase de qualification de la 3^{ème} manche.

Exemple de simulation du classement de la phase de Play-Down :

Cl.	Club	Points	Score	Manche 3 - Play-Down					
				Points Matches **	Scores ***	Qualifications ****	Q.3	Place Q.3*	Bonus 3*
1	EQUIPE C	15	42	12	42	1875	1875	1	3
2	EQUIPE M	14	35	12	35	1870	1870	2	2
3	EQUIPE P	13	34	12	34	1865	1865	4	1
4	EQUIPE B	8	26	8	26	1860	1860	5	0
5	EQUIPE A	7	24	6	24	1866	1866	3	1
6	EQUIPE K	4	20	4	20	1850	1850	6	0
7	EQUIPE J	2	13	2	13	1835	1835	8	0
8	EQUIPE F	0	10	0	10	1840	1840	7	0

*Bonus qualification : 3 points au 1er, 2 points du 2ème, 1 point du 3ème au 4ème

**2 points par victoire - 0 point par défaite

***Cumul des scores réalisés sur les matchs

**** Score des qualifications

En cas d'égalité, voir « Principe de départage des égalités pour toutes les phases du championnat de D1 Arc Classique » :

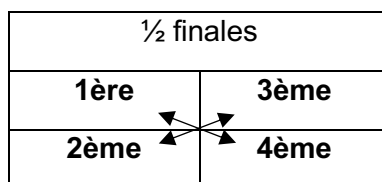
Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place de la phase de Play-Down sont maintenues en D1 l'année suivante et obtiennent les places de 9^{ème} à 12^{ème} du Championnat de France de D1 de l'année.

Les équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place de la phase de Play-Down descendent en D2 l'année suivante et obtiennent les places de 13^{ème} à 16^{ème} du Championnat de France de D1 de l'année.

▪ **Phase Finale :**

Les 4 premières équipes au classement de la phase de Play-Off sont qualifiées pour participer à la phase finale du Championnat de France de D1.

Cette phase se déroule sous la forme de matchs par équipes (selon le règlement international en vigueur au meilleur des 4 sets de 6 flèches) en ½ finales croisées. L'équipe classée 1^{ère} de la phase de Play-Off rencontre l'équipe classée 4^{ème} et l'équipe classée 2^{ème} de la phase de Play-Off rencontre l'équipe classée 3^{ème}.



Les équipes gagnantes des ½ finales se rencontrent pour se disputer la 1^{ère} et la 2^{ème} place du championnat de France de D1. Les équipes perdantes des ½ finales se rencontrent pour se disputer la 3^{ème} et 4^{ème} place du championnat de France de D1.

Le podium pour les 3 premières équipes du championnat et la remise des prix pour les équipes classées de la 4^{ème} à la 8^{ème} place du championnat se fera à l'issue de la phase finale. Pour obtenir le prix correspondant à la place obtenue au championnat de France de D1, l'équipe devra être représentée lors de la cérémonie protocolaire. La non-représentation de l'équipe entraînera le non versement du gain.

C.3.5 CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D1 ARC A POULIES,

Composition	16 équipes Hommes et 8 équipes Femmes.
Répartition géographique	1 groupe national pour chaque catégorie
Compétitions	3 Manches avec 1 phase finale sur la 3 ^{ème} manche
Résultats	Le club dont l'équipe est classée 1 ^{ère} , est déclaré Champion de France. Les clubs dont l'équipe masculine est classée de la 13 ^{ème} à la 16 ^{ème} place descendent en DR la saison suivante. Les clubs dont l'équipe féminine est classée 7 ^{ème} et 8 ^{ème} descendent en DR la saison suivante.

Le Championnat de France D1 Arc à Poulies, se dispute en deux ou 3 phases sur la durée d'une saison sportive :

- Une phase de Saison Régulière (SR) sur les 2 premières manches, pour les hommes et sur les 3 manches pour les femmes
- Une phase de Play-Off ou de Play-Down chez hommes en fonction du classement obtenu par les équipes sur la SR.
- Une phase finale pour l'attribution des places sur le podium chez les hommes et chez les femmes.

La participation à chacune des 3 manches est obligatoire pour toutes les équipes de D1.

Lors de chaque manche, une compétition de TAE International sera organisée le samedi. Elle sera le support d'un classement par équipe de D1 permettant d'attribuer des points aux meilleures équipes de ce classement (voir détails ci-dessous).

Les équipes de club engagées en D1 pourront présenter, sans frais d'engagement, jusqu'à 4 archers sur cette compétition (4 archers maximum par équipe engagée en D1). Les frais de participation de ces 4 archers à la partie individuelle de cette compétition seront pris en charge sur les frais d'engagement annuel de l'équipe en D1 en fonction de l'option choisie. Si les clubs souhaitent inscrire plus de 4 archers à cette compétition, ils devront s'acquitter des frais d'engagement pour chaque archer supplémentaire auprès de la FFTA.

Chez les hommes :

Le classement final des équipes de D1 est établi de la façon suivante :

Pour les équipes classées aux 8 premières places de la Saison Régulière, une phase de Play-Off est organisée.

Cette phase se compose d'un tir de qualification sur un TAE International, le classement par équipe de cette phase apporte des points aux 4 premières équipes, puis chaque équipe rencontre une fois les autres équipes selon un ordre établi en fonction du classement de la Saison Régulière.

Pour les équipes classées aux 4 premières places de la phase de Play-Off, le classement final du championnat de France de D1 est établi à l'issue de la Phase Finale en fonction de la place obtenue par l'équipe sur cette phase finale.

Pour les équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} de la phase de play-off, leur classement final de la saison est leur place obtenue pendant le play-off.

Pour les équipes classées de la 9^{ème} à la 16^{ème} place de la Saison Régulière, une phase de Play-Down est organisée.

Cette phase se compose d'un tir de qualification sur un TAE International. Le classement par équipe de cette phase apporte des points aux 4 premières équipes puis chaque équipe rencontre une fois les autres équipes selon un ordre établi en fonction du classement de la Saison Régulière.

La place obtenue au classement de cette phase détermine la place de l'équipe au classement de la saison de la 9^{ème} à la 16^{ème} place.

Chez les femmes :

Le classement final des équipes de D1 est établi de la façon suivante :

À l'issue de la Saison Régulière sur les 3 manches de D1 :

Pour les équipes classées aux 4 premières places de la Saison Régulière, le classement final du championnat de France de D1 est établi à l'issue de la phase finale en fonction de la place obtenue par l'équipe sur cette phase.

Pour les équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place, le classement final de la saison est établi sur le total des points obtenus sur les 3 manches.

Les rencontres par équipe de club se déroulent en 1 match par équipe. (Voir déroulement du Championnat)

Chez les hommes, la phase de play off, la phase de play down et la phase finale se déroulent lors de la 3^{ème} manche de la saison.

Chez les femmes, la phase finale se déroule lors de la 3^{ème} manche de la saison. (Voir déroulement du Championnat)

- **Arbitrage**

L'arbitrage de l'ensemble de la compétition est assuré conformément au cahier des charges par les arbitres désignés en relation avec le PCRA du Comité Régional du lieu de la compétition.

- **Déroulement du championnat**

- **Saison Régulière :**

Chez les hommes, la SR se réalise sur les **deux premières manches** par la rencontre de toutes les équipes entre elles **une fois**, soit **15 rencontres**.

Lors de chaque manche, une phase de qualification sur un TAE International est réalisée. Le classement des équipes permet d'attribuer une bonification en fonction de la place obtenue lors de cette phase, selon le principe suivant :

- 3 points attribués à la 1^{ère} équipe

- 2 points attribués aux équipes classées de la 2^{ème} à la 4^{ème} place

- 1 point attribué aux équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place

- 0 point attribué aux équipes classées de la 9^{ème} à la 16^{ème} place

Chez les femmes, la SR se réalise sur les **3 manches de la saison** par la rencontre de toutes les équipes entre elles **trois fois** dans la saison, soit **21 rencontres**.

Lors de chaque manche, une phase de qualification sur un TAE International est réalisée. Le classement des équipes permet d'attribuer une bonification en fonction de la place obtenue lors de cette phase, selon le principe suivant :

- 3 points attribués à la 1^{ère} équipe

- 2 points attribués à l'équipe classée à la 2^{ème} place

- 1 point attribué aux équipes classées de la 3^{ème} à la 4^{ème} place

- 0 point attribué aux équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place

Lors des matchs entre équipes :

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 0 point

Les 3 manches se déroulent de la manière suivante :

1^{ère} manche : cette manche est composée de la phase de qualification du samedi et de 7 rencontres pour une équipe soit les 7 premières rencontres de la SR pour chacune des équipes. Ces rencontres se déroulent le dimanche de 08h30 à 13h00

2^{ème} manche : cette manche est composée de la phase de qualification du samedi et de 8 rencontres pour une équipe soit les rencontres de 8 à 15 de la SR pour chacune des équipes. Ces rencontres se déroulent le dimanche de 08h30 à 13h30

Pour les femmes, il n'y a que 7 rencontres soit les rencontres 8 à 14 de la SR pour chacune des équipes.

3^{ème} manche : cette manche est composée de la phase de qualification du samedi, de 7 rencontres en Play-Off ou en Play-Down en fonction du classement de la SR pour les hommes et des 7 dernières rencontres de SR pour les femmes. Ces rencontres se déroulent le dimanche de 08h30 à 13h00

L'après-midi se déroulera la Phase Finale pour les 4 premières équipes issues du classement de la phase de Play-Off pour les hommes et de la SR pour les femmes.

L'ordre des rencontres de la SR se réalise de la façon suivante :

Pour les hommes :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1		15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
2			7	14	6	13	5	12	4	11	3	10	2	9	1	8
3				6	13	5	12	4	11	3	10	2	9	1	8	15
4					5	12	4	11	3	10	2	9	1	8	15	7
5						4	11	3	10	2	9	1	8	15	7	14
6							3	10	2	9	1	8	15	7	14	6
7								2	9	1	8	15	7	14	6	13
8									1	8	15	7	14	6	13	5
9										15	7	14	6	13	5	12
10											14	6	13	5	12	4
11												13	5	12	4	11
12													12	4	11	3
13														11	3	10
14															10	2
15																9
16																

1^{ère} manche
Rencontres
de 1 à 7

2^{ème} manche
Rencontres
de 8 à 15

Pour l'ensemble des rencontres, le numéro d'équipe est attribué en début de saison par tirage au sort entre les équipes engagées dans le championnat de France de D1.

Le classement de cette phase de SR est établi en cumulant les points obtenus sur l'ensemble des 15 matchs et les points de bonus obtenus lors des phases de qualification de chaque manche.

Les équipes se rencontrent dans les ordres établis en match par équipe selon le règlement international en vigueur (matchs au meilleur cumul des 4 volées de 6 flèches).

Pour les femmes :

	1	2	3	4	5	6	7	8
1		7	6	5	4	3	2	1
2	7		3	6	2	5	1	4
3	6	3		2	5	1	4	7
4	5	6	2		1	4	7	3
5	4	2	5	1		7	3	6
6	3	5	1	4	7		6	2
7	2	1	4	7	3	6		5
8	1	4	7	3	6	2	5	

	1	2	3	4	5	6	7	8
1		7	6	5	4	3	2	1
2			3	6	2	5	1	4
3				2	5	1	4	7
4					1	4	7	3
5						7	3	6
6							6	2
7								5
8								

1ère manche Rencontres de 1 à 7
2ème manche Rencontres de 1 à 7
3ème manche Rencontres de 1 à 7

Pour la 1^{ère} manche (7 premières rencontres), le numéro d'équipe est attribué en début de saison par tirage au sort entre les équipes engagées dans le championnat de France de D1.

Pour la 2^{ème} manche (7 rencontres de la 2^{ème} manche) et pour le 3^{ème} manche (7 dernières rencontres), le numéro d'équipe est attribué en fonction du classement cumulé à l'issue de la phase précédente de 7 rencontres. Si des équipes sont à égalité de classement à l'issue de la phase (égalité de points, de cumul des scores des matchs réalisés par les équipes et de cumul des scores des qualifications) un tirage au sort sera effectué pour déterminer le numéro d'équipe pour la phase suivante.

Le classement de cette phase de SR est établi en cumulant les points obtenus sur l'ensemble des 21 matchs et les points de bonus obtenus lors des phases de qualification de chaque manche.

Les équipes se rencontrent dans les ordres établis en match par équipe selon le règlement internationale en vigueur (matchs au meilleur cumul des 4 volées de 6 flèches).

Principe de départage des égalités pour toutes les phases du championnat de D1 Arc à Poulies :

Les scores réalisés par l'équipe sont cumulés et donnent un résultat servant au départage des équipes à égalité.

Le classement d'une équipe se fait donc en prenant en compte les éléments suivants :

- Nombre de points de victoires de rencontres.
- Scores cumulés des matchs réalisés par l'équipe.
- Scores cumulés des qualifications

En cas d'égalité

- De score à l'issue des qualifications par équipe, (score, nombre de 10 et nombre de X) entre deux ou plus d'équipes, on procède à un tir de barrage selon le règlement international entre les équipes à égalité.
- De score à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international.
- De points après les x rencontres de la Saison Régulière, le départage se fait ainsi jusqu'à la suppression de l'égalité :

En cours de Saison Régulière :

- Le meilleur score cumulé des matchs réalisés par l'équipe.
- Le meilleur total des scores des qualifications des manches.

Si l'égalité persiste les équipes sont classées provisoirement à la même place dans le classement.

A la fin de la Saison Régulière :

1. Le meilleur scores cumulés des matchs réalisés par l'équipe.
2. Le meilleur total des scores des qualifications des manches.

Si deux équipes sont à égalité au point 2, elles seront départagées comme suit :

3. Le résultat des matchs particuliers entre les 2 équipes à égalité (vainqueur du match ayant opposé les équipes encore à égalité) chez les hommes et cumul des scores réalisés par chaque équipe durant les 3 matchs ayant opposés les équipes encore à égalité chez les femmes).
4. Si l'égalité persiste, un tir de barrage par équipe (3 flèches par équipe) sera réalisé entre ces deux équipes pour déterminer leur classement au championnat.

Si 3 ou plus d'équipes sont à égalité au point 2, elles seront départagées comme suit :

5. Par un tir de barrage par équipe (3 flèches par équipe) entre toutes les équipes à égalité pour déterminer leur classement au championnat.

Chez les hommes :

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 8^{ème} place de la SR sont qualifiées pour participer à la phase de Play-Off de la 3^{ème} manche.

Les équipes classées 9^{ème} et 16^{ème} place de la SR sont qualifiées pour participer à la phase de Play-Down de la 3^{ème} manche.

Chez les femmes :

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place de la SR sont qualifiées pour la phase finale.

Les équipes classées 5^{ème} et 8^{ème} place de la SR ont terminé leur championnat de France de D1 de l'année.

Exemple de simulation du classement de la Saison Régulière après les 2 premières manches de D1 pour les hommes :

Cl. Club	Points	Score	Manche 1			Manche 2					
			Points Matches	Scores ***	Cumul Qualifications ****	Q.1	Place Q.1*	Bonus1*	Q.2	Place Q2*	Bonus2*
1 EQUIPE E	29	3376	24	3376	4080	2050	1	3	2030	4	2
2 EQUIPE M	27	3373	22	3373	4105	2045	2	2	2060	1	3
3 EQUIPE G	26	3422	22	3422	4065	2030	4	2	2035	3	2
4 EQUIPE P	26	3375	22	3375	4083	2043	3	2	2040	2	2
5 EQUIPE L	22	3368	20	3368	4045	2020	5	1	2025	5	1
6 EQUIPE I	22	3343	20	3343	4010	2000	7	1	2010	8	1
7 EQUIPE J	19	3310	18	3310	4010	2010	6	1	2000	9	0
8 EQUIPE H	18	3304	16	3304	4013	1998	8	1	2015	7	1
9 EQUIPE C	17	3358	16	3358	4013	1996	9	0	2017	6	1
10 EQUIPE D	12	3300	12	3300	3980	1985	10	0	1995	10	0
11 EQUIPE N	12	3300	12	3300	3955	1980	11	0	1975	11	0
12 EQUIPE B	10	3293	10	3293	3922	1950	12	0	1972	13	0
13 EQUIPE O	10	3290	10	3290	3873	1930	14	0	1943	14	0
14 EQUIPE A	8	3296	8	3296	3919	1945	13	0	1974	12	0
15 EQUIPE F	6	3264	6	3264	3820	1920	15	0	1900	16	0
16 EQUIPE K	2	3252	2	3252	3824	1900	16	0	1924	15	0

*Bonus qualification sur chaque manche : 3 points au 1er, 2 points du 2ème au 4ème, 1 point du 5ème au 8ème

**2 points par victoire - 0 point par défaite

***Cumul des scores réalisés sur les matchs

**** Cumul des scores des qualifications

Exemple de simulation du classement de la Saison Régulière après les 3 manches de D1 pour les femmes :

Cl. Club	Points	Score	Manche 1			Manche 2			Manche 3					
			Points Matches	Scores ***	Cumul Qualifications ****	Q.1	Place Q.1*	Bonus1*	Q.2	Place Q2*	Bonus2*	Q.3	Place Q3*	Bonus3*
1 EQUIPE A	42	4598	34	4598	6006	2000	1	3	2005	1	3	2001	2	2
2 EQUIPE B	41	4608	36	4608	5941	1938	5	0	1993	2	2	2010	1	3
3 EQUIPE D	32	4468	28	4468	5933	1988	2	2	1960	4	1	1985	3	1
4 EQUIPE C	23	4433	20	4433	5898	1953	4	1	1970	3	1	1975	4	1
5 EQUIPE F	20	4428	20	4428	5807	1924	6	0	1930	6	0	1953	5	0
6 EQUIPE E	17	4367	16	4367	5849	1966	3	1	1953	5	0	1930	6	0
7 EQUIPE H	8	4195	8	4195	5730	1909	7	0	1906	8	0	1915	7	0
8 EQUIPE G	6	4152	6	4152	5721	1900	8	0	1915	7	0	1906	8	0

*Bonus qualification sur chaque manche : 3 points au 1er, 2 points du 2ème, 1 point du 3ème au 4ème

**2 points par victoire - 0 point par défaite

***Cumul des scores réalisés sur les matchs

**** Cumul des scores des qualifications

○ 3^{ème} manche (Play-Off, Play-Down et phase finale) :

Chez les hommes, la phase de Saison Régulière permet de qualifier les équipes de D1 Homme Arc à Poulies sur la phase de Play-Off ou sur la phase de Play-Down. Sur ces phases, les résultats obtenus lors de la Saison Régulière ne sont pas pris en compte.

▪ Play-Off :

Pour les 8 premières équipes de la SR, une phase de play-off est organisée sur la base de la phase de qualification du samedi et de 7 rencontres pour une équipe. Chaque équipe qualifiée en play-off rencontre une fois les autres équipes.

Le classement des équipes sur la phase de qualification permet d'attribuer une bonification en fonction de la place obtenue lors de cette phase, selon le principe suivant :

3 points attribués à la 1^{ère} équipe

2 points attribués à l'équipe classée à la 2^{ème} place

1 point attribué aux équipes classées de la 3^{ème} à la 4^{ème} place

0 point attribué aux équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place

Lors des matchs entre équipes :

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 0 point

L'ordre des rencontres se réalise de la façon suivante :

	1	2	3	4	5	6	7	8
1		7	6	5	4	3	2	1
2			3	6	2	5	1	4
3				2	5	1	4	7
4					1	4	7	3
5						7	3	6
6							6	2
7								5
8								

Play-off ou Play-Down
Rencontres
de 1 à 7

Pour l'ensemble des rencontres, le numéro d'équipe est attribué en rapport à la place obtenue lors de la Saison Régulière.

Le classement de cette phase de Play-Off est établi en cumulant les points obtenus sur l'ensemble des 7 matchs et les points de bonus obtenus lors de la phase de qualification de la 3^{ème} manche.

Exemple de simulation du classement de la phase de Play-Off :

Cl.	Club	Points	Score	Points Matches **	Scores ***	Qualifications ****	Manche 3 - Play-Off		
							Q.3	Place Q.3*	Bonus 3*
1	EQUIPE M	17	1580	14	1580	2070	2070	1	3
2	EQUIPE E	14	1563	12	1563	2060	2060	2	2
3	EQUIPE G	11	1547	10	1547	2050	2050	4	1
4	EQUIPE P	9	1540	8	1540	2055	2055	3	1
5	EQUIPE L	6	1536	6	1536	2040	2040	5	0
6	EQUIPE I	2	1526	2	1526	2030	2030	6	0
7	EQUIPE J	2	1519	2	1519	2015	2015	7	0
8	EQUIPE H	2	1512	2	1512	2000	2000	8	0

*Bonus qualification : 3 points au 1er, 2 points du 2ème, 1 point du 3ème au 4ème

**2 points par victoire - 0 point par défaite

***Cumul des scores réalisés sur les matchs

**** Score des qualifications

En cas d'égalité :

Voir « Principe de départage des égalités pour toutes les phases du championnat de D1 Arc à Poulies »

▪ **Play-Down :**

Pour les équipes classées de la 9^{ème} à la 16^{ème} place de la SR, une phase de Play-Down est organisée sur la base de la phase de qualification du samedi et de 7 rencontres pour une équipe. Chaque équipe qualifiée en Play-Down rencontre une fois les autres équipes. Le classement des équipes sur la phase de qualification permet d'attribuer une bonification en fonction de la place obtenue lors de cette phase, selon le principe suivant :

3 points attribués à la 1^{ère} équipe

2 points attribués à l'équipe classée à la 2^{ème} place

1 point attribué aux équipes classées de la 3^{ème} à la 4^{ème} place

0 point attribué aux équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place

Lors des matchs entre équipes :

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 0 point

L'ordre des rencontres se réalise de la façon suivante :

	1	2	3	4	5	6	7	8
1		7	6	5	4	3	2	1
2			3	6	2	5	1	4
3				2	5	1	4	7
4					1	4	7	3
5						7	3	6
6							6	2
7								5
8								

Play-off ou Play-Down
Rencontres
de 1 à 7

Pour l'ensemble des rencontres, le numéro d'équipe est attribué en rapport à la place obtenue lors de la Saison Régulière. L'équipe 9^{ème} de la Saison Régulière obtient le numéro 1, la 10^{ème} le numéro 2, etc...

Le classement de cette phase de Play-Down est établi en cumulant les points obtenus sur l'ensemble des 7 matchs et les points de bonus obtenus lors de la phase de qualification de la 3^{ème} manche.

Exemple de simulation du classement de la phase de Play-Down :

Cl.	Club	Points	Score	Manche 3 - Play-Down					
				Points Matches **	Scores ***	Qualifications ****	Q.3	Place Q.3*	Bonus 3*
1	EQUIPE C	15	1540	12	1540	2020	2020	1	3
2	EQUIPE D	14	1523	12	1523	2010	2010	2	2
3	EQUIPE N	11	1507	10	1507	1980	1980	3	1
4	EQUIPE B	9	1500	8	1500	1975	1975	4	1
5	EQUIPE O	6	1496	6	1496	1960	1960	6	0
6	EQUIPE A	4	1486	4	1486	1965	1965	5	0
7	EQUIPE K	2	1472	2	1472	1945	1945	7	0
8	EQUIPE F	2	1469	2	1469	1930	1930	8	0

*Bonus qualification : 3 points au 1er, 2 points du 2ème, 1 point du 3ème au 4ème

**2 points par victoire - 0 point par défaite

***Cumul des scores réalisés sur les matchs

**** Score des qualifications

En cas d'égalité :

Voir « Principe de départage des égalités pour toutes les phases du championnat de D1 Arc à Poulies »

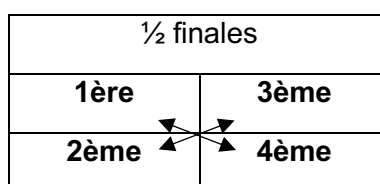
Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place de la phase de Play-Down sont maintenues en D1 l'année suivante et obtiennent les places de 9^{ème} à 12^{ème} du Championnat de France de D1 de l'année.

Les équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place de la phase de Play-Down descendent en D2 l'année suivante et obtiennent les places de 13^{ème} à 16^{ème} du Championnat de France de D1 de l'année.

▪ **Phase Finale :**

Les 4 premières équipes au classement de la phase de Play-Off chez les hommes et au classement de la phase de SR chez les femmes sont qualifiées pour participer à la phase finale du Championnat de France de D1.

Cette phase se déroule sous la forme de matchs par équipe (selon le règlement international en vigueur au meilleur cumul de 4 volées de 6 flèches) en 1/2 finales croisées. L'équipe classée 1^{ère} de la phase de Play-Off chez les hommes et de la phase de SR chez les femmes rencontre l'équipe classée 4^{ème} et l'équipe classée 2^{ème} des mêmes phases rencontre l'équipe classée 3^{ème}.



Les équipes gagnantes des 1/2 finales se rencontrent pour se disputer la 1^{ère} et la 2^{ème} place du championnat de France de D1. Les équipes perdantes des 1/2 finales se rencontrent pour se disputer la 3^{ème} et 4^{ème} place du championnat de France de D1.

Le podium pour les 3 premières équipes du championnat et la remise des prix pour les équipes classées de la 4^{ème} à la 8^{ème} place du championnat se fera à l'issue de la phase finale. Pour obtenir le prix correspondant à la place obtenue au championnat de France de D1, l'équipe devra être représentée lors de la cérémonie protocolaire. La non représentation de l'équipe entraînera le non versement du gain.